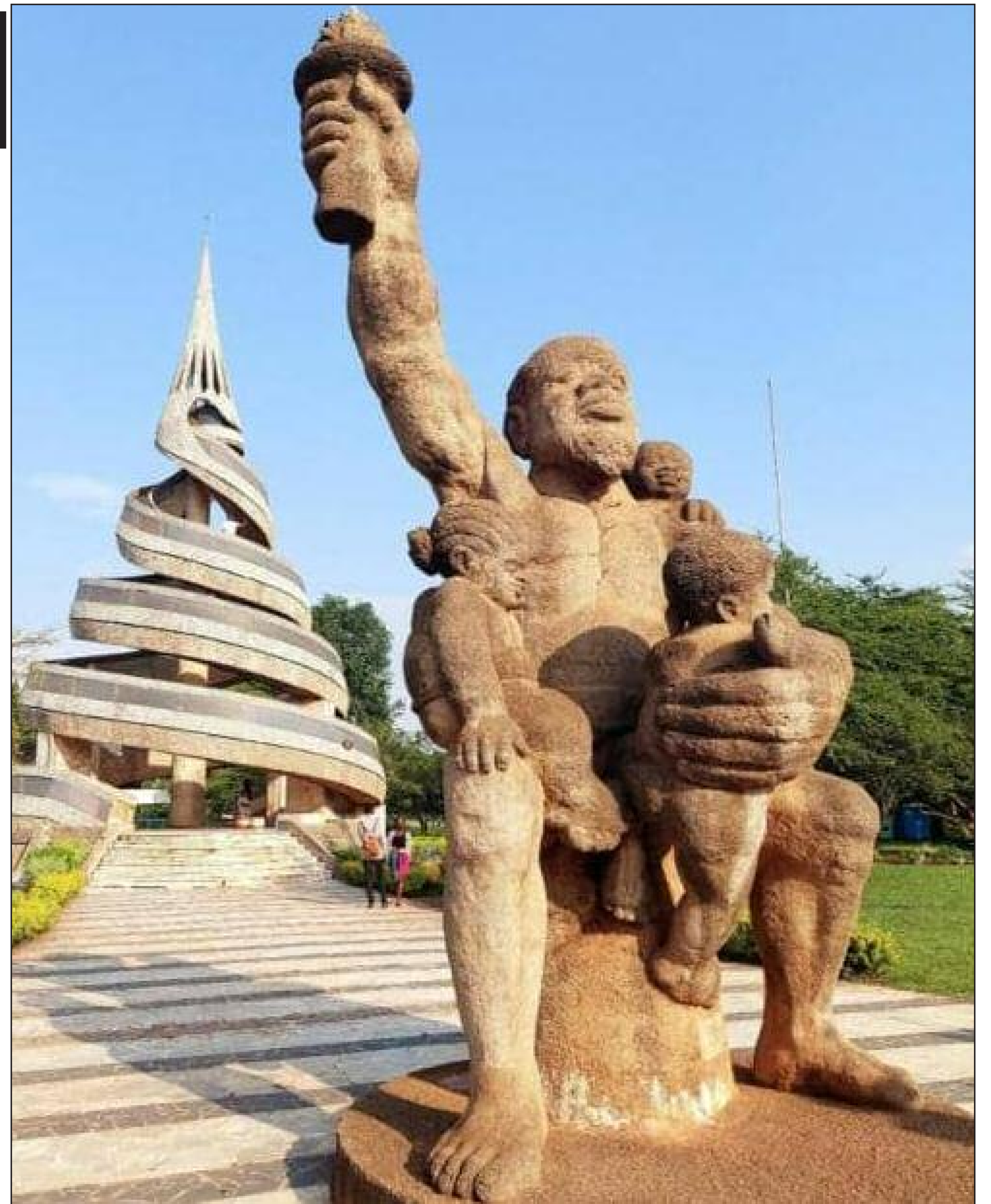


La Voix du Consommateur

Directeur de Publication : Alphonse AYISSI ABENA - Tél : 237 6 99 52 87 06 – 6 71 04 24 12- Informer et Former ... Notre mission

FÊTE DU 20 MAI

Les Camerounais désunis ou unis?



Selon un rapport du Pnud, les écarts entre les riches et les pauvres se sont creusés un peu plus ces dernières années au Cameroun. Faut-il changer en profondeur notre système de gouvernance afin de consolider notre unité nationale ? La jeunesse voit de plus en plus son avenir à l'étranger. Le coût de la vie, le manque d'emploi et la nécessité de subvenir aux besoins de leur famille poussent de nombreux jeunes Camerounais à émigrer.

P 3

BARRAGE DE NATCHIGAL

"Une annonce pompeuse aux effets invisibles"

Où sont passés les 60 mégawatts à injecter au Réseau interconnecté Sud?

Page 6



TRAIN EXPRESS CAMRAIL

Le contenu des toilettes déversé sur les rails

La FOCACO exige que les toilettes des trains soient équipées en réservoirs de rétention.

Page 7

14 JUIN 2024

Page 10

La FOCACO célèbre le Don de sang



Douala le 21 Décembre 2023

Objet: Note information

La célébration du quarantenaire se poursuit à La société SOURCE DU PAYS qui a le plaisir de porter à la connaissance de son aimable clientèle, de ses très chers consommateurs et de l'opinion publique, qu'à leur tour les formats 0.33 l et 1 litre de l'eau minérale naturelle SUPERMONT changent d'emballage à l'instar du format 0,5l.



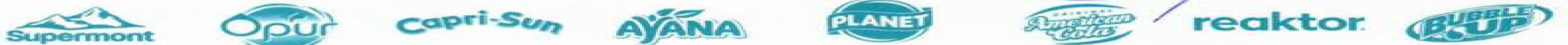
Les nouvelles bouteilles seront progressivement présentes sur le marché national et international.

L'eau minérale naturelle SUPERMONT réserve de multiples surprises aux consommateurs courant 2024



SOURCE DU PAYS S.A.
EAU MINÉRALE NATURELLE
Boissons Gazeuses non Alcoolisées
B.P. 914 DOUALA
CAMEROUN

Le Directeur General
Mohamed SAHEL



BP 914, Cameroun - Tél: +237 656 99 51 45 - 678 40 40 40
RC N°00061. CONTRIBUTABLE N°M078200004171M. STATISTIQUES : 25113101F. www.sourcedupays.com

Doudou Afritude

Participation des Doudous Afritude au Festival "Bochum Total" en Allemagne (Juillet 2023).
La qualité appréciée au-delà de nos frontières !
NB: Vos Doudous Afritude sont désormais disponibles au supermarché Super U Bali-Douala

Infoline : 6 96 76 26 45



Au Cameroun, l'unité nationale est-elle tributaire d'une forme d'Etat particulière?

La réponse à la question posée, celle de savoir si l'unité nationale peut être tributaire d'une forme d'Etat particulière, nous conduit à procéder à un décryptage sémantique des différentes propositions sur la forme de l'Etat au Cameroun – cas de l'Etat unitaire et l'Etat fédéral –, notamment dans le sillage de l'Unité Nationale.

Etat Unitaire, Fédéralisme et Unité Nationale sémantiquement

« L'unité » et « unitaire » sont deux mots au radical identique « uni ». D'ailleurs, ils découlent du verbe « unir ». Ils sont de la même famille que « unifier », « réunifier ». Le premier en est son substantif et le second son adjectif. L'« unité » renvoie donc au caractère de ce qui est uni. Quant à « unitaire », il désigne l'état de ce qui unit. L'« unitaire » est donc au cœur de « l'unité ». Il y a donc un rapprochement sémantique entre ces deux mots. Il peut donc être conclu sur cette base que l'Etat unitaire a pour socle l'unité nationale. Cela renforce le point de vue des défenseurs de la thèse de l'Etat unitaire comme technique idoine d'aménagement du territoire, garante de l'Unité Nationale. Alors, le fédéralisme proposé par les autres acteurs politiques quelle que soit sa modulation ne saurait aboutir à cet idéal. Toutefois, force est de constater que sur le plan sémantique, le fédéralisme n'est pas si loin de l'unité. Le fédéralisme vient de fédérer qui désigne l'action de rassembler, d'unir autour d'un projet commun. Il est donc clair que dans le fédéralisme on y trouve l'unité. Sous ce prisme, le fédéralisme ne saurait s'opposer à l'unité nationale. C'est donc un fallacieux prétexte de les opposer systématiquement.

Certes, sur le plan sémantique ces deux techniques d'aménagement du territoire ne sont point contradictoires à toute idée d'unité nationale, mais sur le plan politique et compte tenu du contexte camerounais, la forme de l'Etat qui sied la mieux actuellement pour le Cameroun est l'Etat unitaire en vigueur. En ce sens qu'en tenant compte des réalités ethniques et communautaires de l'Etat du Cameroun, la forme fédérale est une boîte de pandore contre la construction de l'unité nationale.

Dans ce sens, il convient de rappeler que l'idée d'un fédéralisme quelle que soit sa configuration risque d'être préjudiciable et sera de nature à amplifier le communautarisme au Cameroun avec ses bras séculiers que sont le repli identitaire et le tribalisme. Ce qui pourra entraîner ce que tout camerounais redoute et ce pour-



quoi nos pères fondateurs ont lutter contre jusqu'au sacrifice ultime : la partition du Cameroun. La crise anglophone nous parle! En l'Etat actuel de la construction nationale, le retour au fédéralisme ne sera pas de nature à unir, mais plutôt à diviser et à renvoyer les uns et les autres au sein de leur communauté tribale respective.

Par exemple, si nous épousons l'hypothèse d'un fédéralisme communautaire défendu par le PCRN qui fonctionnerait selon les grandes aires culturelles du pays, cela sera de nature à susciter non premièrement l'appartenance à la République, mais plutôt aux communautés donc à la tribalité, au détriment de la nation. Selon le président national de ce parti politique « Le fédéralisme communautaire est une doctrine selon laquelle le Cameroun devrait être organisé en une fédération de communautés

autonomes, chacune ayant le pouvoir de gérer ses propres affaires et recevra un pourcentage conséquent du fruit de l'exploitation du pays »[1]. L'analyse de cet extrait permet de comprendre la dangerosité d'une telle vision. Car elle instaurera des communautés ethniques autonomes lesquelles recevront une dotation publique du budget fonction de leur déploiement opérationnelle en matière de mobilisation des ressources. dans ce cas, quid du principe de l'égalité des citoyens? C'est la communauté qui primera au détriment du citoyen. Ce qui suscitera des rivalités sur le plan économique puisque le budget de l'Etat sera géré et reparti en fonction de la croissance des communautés. On aboutira à une lésion de certaines communautés avec des conséquences fâcheuses sur le devenir de l'Etat.

On assiste par ce mécanisme à

une institutionnalisation du tribalisme de façon inconsciente par le président de ce parti. Car on ne saurait soupçonner Cabral LIBII de tribalisme; il n'en a jamais fait preuve dans aucun de ses propos. Son fédéralisme communautaire est de bonne foi. Mais il oublie très vite la question du Tigré en Ethiopie où ce système ethno-fédéraliste a été implémenté. Elle n'a point permis à maintenir la paix sociale. En outre, Il ne faut sans doute pas oublier que le Nigéria qui est un Etat fédéral fait face de temps en temps à des remous de revendications sécessionnistes. Dans un pays multiculturel, il faut rassembler les différentes communautés autour des valeurs transcendantes, et non les replier sur elles-mêmes. Le fédéralisme communautaire a en son sein des tentacules mortifères de l'unité nationale.

A SUIVRE...

Après d'heureuses retrouvailles avec sa famille, AF SATOU quitte l'hôpital Laquintinie



Internée à l'hôpital Laquintinie de Douala depuis mars 2024, la patiente AF SATOU, a finalement été rejointe par ses parents, le 13 mai 2024.

Après plusieurs communiqués du Directeur de cette formation sanitaire, la maman a retrouvé sa fille, âgée de 22 ans, au Service de Maternité. La génitrice était accompagnée de ses proches, dont le frère et la tante de la patiente. Rappelons que la famille était sans nouvelles de la jeune fille depuis plus de 2 ans.

Cette dernière a donné naissance à une jolie petite fille, le 1er mai 2024. Entièrement prise en charge et parfaitement encadrée par l'hôpital Laquintinie et le personnel de la Maternité, c'est avec émotion que la concernée a renoué le contact avec ses parents, et regagné le domicile parental sis quartier Bafia. Ce, après les vérifications identitaires

d'usage.

AF. SATOU a bénéficié de la part du Pr Noël Emmanuel Essomba, le Directeur, d'une exonération totale sur le paiement de ses frais de prise en charge. Sa génitrice, émue, n'a pas manqué de remercier l'hôpital Laquintinie pour cet engagement de proximité et d'humanisme, ainsi que pour la prise en charge exceptionnelle dont a fait l'objet leur fille.

CELCOM/HLD



Au Cameroun, la jeunesse voit de plus en plus son avenir à l'étranger



Le coût de la vie, le manque d'opportunités d'emploi et la nécessité de subvenir aux besoins de leur famille poussent de nombreux jeunes Camerounais à émigrer.

Les autorités camerounaises affirment que plus de 6 000 enseignants, médecins et infirmières ont quitté leur poste dans la fonction publique au cours des trois derniers mois.

L'Europe est depuis longtemps une destination privilégiée pour les Camerounais, même si un nombre croissant d'entre eux trouvent des débouchés au Canada, où les programmes d'immigration sont plus favorables aux jeunes.

La vague de départs est telle que le présent Paul Biya, âgé de 91 ans et à la tête du Cameroun depuis plus de 40 ans, a officiellement déploré cet exode. Le chef de l'Etat a ainsi fait appel au patriotisme des jeunes et à leur devoir de rester au Cameroun, affirmant que partir n'était "pas la solution" aux problèmes du pays.

Ce message est relayé par les médias d'Etat, notamment à Yaoundé, la capitale, où il résonne chaque matin dans les haut-parleurs du lycée Government High School, dans le quartier de Nyom.

Partir à tout prix

Mais les paroles de Paul Biya semblent tomber dans l'oreille d'un sourd.

L'enseignant Josian Minta, 37 ans, veut quitter le Cameroun. Elle a tenté de rejoindre la Thaïlande il y a deux ans, mais a été refoulée à l'aéroport.

"Nous sommes allés au Nigeria, à Abuja. J'ai dû envoyer mon passeport au Kenya. Un agent m'a dit que mon visa était prêt", raconte-t-elle. "Lorsque j'ai atterri en Thaïlande, les agents de l'immigration ont pris mon passeport et m'ont demandé comment j'avais obtenu mon visa."

Même si Josian Minta dit apprécier le message de Paul Biya, elle ne compte pas suivre l'appel du président.

Au contraire, elle espère collecter suffisamment d'argent pour se rendre légalement au Canada, où elle entrevoit de nombreuses opportunités et de meilleurs salaires.

S'attaquer aux causes profondes

de la migration

Tumenta F. Kennedy, consultant en migration internationale basé au Cameroun, rappelle que les mauvaises conditions de travail et les niveaux des salaires sont autant de facteurs qui poussent au départ. "Vous ne pouvez pas prôner des valeurs morales ou appeler au patriotisme pour inciter les gens à rester", estime-t-il. Selon lui, la nécessité de subvenir à ses besoins fondamentaux est bien plus importante.

"Pour faire face aux mouvements de masse, il faut s'attaquer aux causes profondes de la migration, telles que l'instabilité politique, les difficultés économiques, le manque d'opportunités d'emploi et enfin, aux problèmes de sécurité", résume Tumenta F. Kennedy.

Crises multiples

Le Cameroun est confronté à trois crises humanitaires. Dans l'extrême nord, près du lac Tchad, les islamistes radicaux de Boko Haram sèment la terreur. Dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, le Cameroun est confronté à la crise anglophone et des revendications séparatistes. Le pays doit également faire face à l'instabilité de la République centrafricaine voisine.

Actuellement, le pays accueille plus d'un demi-million de réfugiés. La Commission européenne estime qu'environ 4 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire au Cameroun.

Sur le plan économique, le pays est confronté à un fort taux de chômage.

Angeline Fua, une pharmacienne de 32 ans, déplore que son niveau de salaire est très loin de ce que gagnent les pharmaciens à l'étranger.

"En tant que pharmacien, on vous paie 80 000 francs CFA (121 euros). Pendant ce temps, dans d'autres pays comme le Canada et les États-Unis, on entend parler de personnes qui gagnent plus de 500 000 francs CFA", explique-t-elle.

"Je suis mère de famille. Je dois m'occuper de mes enfants et payer leurs frais de scolarité. J'ai des plans et des projets, mais avec ce que nous gagnons au Cameroun, ce n'est vraiment pas possible."

L'Europe ferme ses portes

Selon Tumenta F. Kennedy, les destinations traditionnelles en Europe ferment leurs portes. "Aller étudier en Allemagne, en France ou en Belgique est un cauchemar", assure le consul-



tant, en soulignant que de nombreux Camerounais visent désormais l'Amérique du Nord.

"Ces dernières années, nous avons assisté à des campagnes de communication agressives de la part du Canada et des États-Unis", note-t-il. "On ne voit pas de Canadiens faire de la publicité pour des études au Canada, mais on voit des Camerounais qui ont constitué leur vie (dans ce pays) et qui ouvrent maintenant une agence au Cameroun pour faciliter la migration légale vers le Canada."

Le Canada cible spécifiquement les Africains francophones pour satisfaire les besoins en main d'œuvre dans la province francophone du Québec.

Pour les États-Unis, le Cameroun indique que l'année 2023 a vu une augmentation de 70 % de la participation à la "Green Card Lottery", un système de tirage au sort de l'administration américaine qui délivre chaque année des dizaines de milliers de cartes de résident.

Transferts de fonds

Les migrants africains renvoient des milliards de dollars dans leurs pays pour soutenir leurs familles et leurs investissements. Selon la Banque mondiale, les flux de transferts de fonds depuis l'étranger vers l'Afrique subsaharienne s'élevaient à 54 milliards de dollars en 2023.

Tumenta F. Kennedy assure que ces transferts de fonds jouent non seulement un rôle essentiel dans le développement de l'économie, mais aussi dans les processus de démocratisation en Afrique. "Lorsque les diasporas acquièrent des connaissances, elles sont capables de soutenir leurs familles, non seulement en termes d'argent, mais aussi en termes de valeurs éthiques et de principes démocratiques", assure-t-il.

Selon le consultant, les Camerounais de la diaspora ne se soucient pas de l'appel du président Paul Biya, car "ils s'intéressent aux moyens de subsistance de leur famille".

Moki Kindzeka
Source : dw.com

BARRAGE DE NACHTIGAL

Une annonce pompeuse aux effets invisibles



Voilà déjà pratiquement deux (02) semaines que le Ministère de l'Eau et de l'Energie à travers son ministre pompeusement annoncé l'injection des 60 premiers Mégawatts de Natchigal dans le circuit de distribution électrique, notamment dans le Réseau Interconnecté Sud.

Si nouvelle était à priori réjouissante, à posteriori, la fréquence des délestages observés et observables qui se poursuivent et persistent invite très rapidement à déchanter.

Parce qu'une nouvelle de cette nature doit s'accompagner d'effets concrets visibles. Or, il n'en est rien.

Faut-il penser que le ministre a raconté des balivernes aux populations, et versé dans la démagogie ?

Qu'est ce qui explique que ni la SONATREL ni ÉNÉO n'aient entériné cette annonce par la communication d'opération dans ce sens ?

De toutes les façons, sur le terrain, les effets de ces nouveaux mégawatts restent fortement attendus, afin que les populations cessent de broyer du noir.

Rappelons que d'après les premières prévisions, ces 60 premiers mégawatts devaient être injectés entre novembre et décembre 2023, au point que dans sa traditionnelle allocution à la Nation, le président de la République avait considéré cette activité comme possible dans les jours suivants. 05 mois plus tard, les populations continuent de subir les souffrances de l'absence d'une énergie électrique permanente.

300 otages Nigeriens libérés des griffes de Boko Haram par l'armée camerounaise



Le bataillon d'intervention rapide (BIR) opération Alfa, basé à Dabanga, a mené une opération contre les terroristes à Souat et

Sapté, à 42 km à l'intérieur du Nigeria. Suite aux attaques de Boko Haram à Zigué, le BIR a lancé l'opération Toulka Kat, dirigée par le colonel Maïdouan.

Les commandos ont



affronté les jihadistes de Boko Haram, les obligeant à fuir et abandonner 300 otages nigériens, dont 191 enfants, 99 femmes et 10 hommes. Aucun mort n'est à déplorer du côté de l'armée

camerounaise, et plusieurs armes artisanales ont été récupérées. Le Gouverneur de l'Extrême Nord a félicité les commandos pour cette opération d'envergure.

TRAIN EXPRESS DE CAMRAIL

Le contenu des toilettes déversé sur les rails !



La Fondation camerounaise des consommateurs (FOCACO) demande à l'entreprise CAMRAIL d'équiper ses trains en réservoirs de rétention qui conservent le contenu des toilettes jusqu'à l'arrivée en gare.

En fait, il existe trois générations de toilettes du train.

– La première, à l'ancienne, s'appelle « *cuvette sur les rails* ». Autrement dit, quand on tire la chasse un clapet s'ouvre et le contenu des toilettes tombe

sur les rails. C'est pourquoi, la société CAMRAIL exige aux passagers de ne pas utiliser les toilettes quand le train est en arrêt. Toutes les rames du Train Express reliant Douala à Yaoundé utilisent toujours ce système. Dans d'autres pays, ces anciens trains ont été progressivement remplacés par des rames neuves ou rénovées justement pour éviter les déversements sur les voies

– La deuxième «[^] génération[^] » de trains, ce sont les toilettes chimiques : quand on va au petit coin dans le train, quand on tire la chasse, le contenu des toilettes va dans un grand réservoir dans lequel

il y a des effluents (des eaux usées), de l'eau et des produits chimiques pour désodoriser et désinfecter. C'est ce que l'on appelle « *l'eau bleue* »

– Enfin, la troisième génération, la dernière version de toilettes, la plus moderne, ce sont les toilettes à eau claire. Quand on va aux toilettes et que l'on tire la chasse, le contenu des toilettes va dans un grand réservoir mais ici sans produits chimiques

Où sont vidés les réservoirs ?

Dans les toilettes de train de deuxième et troisième généra-

tions, des réservoirs de rétention conservent le contenu des toilettes jusqu'à l'arrivée en gare. Autrement dit le contenu des toilettes reste dans les trains. « *Cette cuve est évacuée à la fin de chaque service commercial* ». La vidange s'effectue tous les trois jours dans des sites spécifiques, où avec l'autorisation des villes, il est possible de faire la vidange de la cuve.



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Alphonse AYISSI ABENA

ASSISTANTS

Ferdinand NDEM
Henry MOUYEBE

COMITÉ DE RÉDACTION

Hugues EDIMO
Raphaël NGO'O
Valentin ABENA

PRODUCTION

Fondation Camerounaise des Consommateurs

COMMERCIAUX

Anne Gabrielle IMBIKO
Chrystelle EPOUPE

CONCEPTION GRAPHIQUE

Turbo Claude

Impression
JVGRAF

Distribution
Ets 3A

CONTACTS

699 52 87 06
694 18 75 03



Communication de l'ONG Un Monde Avenir et ses partenaires associatifs, sur le climat sociopolitique au Cameroun, en lien avec la période pré-électorale



ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT SOCIAL ET LA PARTICIPATION CITOYENNE
ONG dotée du statut consultatif spécial de l'ECOSOC auprès de l'O.N.U.
Fraternité – Amour – Développement
Arrêté n°00000022/A/MINATD/SG/DAP/SDLP/SONG

COMMUNICATION D'UN MONDE Avenir ET SES PARTENAIRES ASSOCIATIFS SUR L'ENVIRONNEMENT ELECTORAL ACTUEL A L'AUBE DES PROCHAINES ECHEANCES

Le climat socio-politique au Cameroun depuis la fin du premier trimestre et le début du deuxième de l'année 2024 est assez préoccupant et inquiétant, alors que le pays est rendu à moins d'un an des prochaines échéances électorales. Certaines autorités administratives et responsables gouvernementaux s'emploient à crispier davantage l'environnement socio-politique.

Le 12 Mars 2024, le Ministre de l'Administration Territoriale (MINAT) Paul ATANGA NJI a rendu public un communiqué menaçant certains leaders et formations politiques de l'opposition qui ont décidé de mutualiser leurs forces autour des alliances, modalité d'expression politique pourtant coutumière dans tout système pluraliste.

Dans ce communiqué, on peut lire :

- "(...) Depuis bientôt 3 mois, certains responsables politiques en quête de notoriété et au mépris des textes en vigueur, ont mis sur pied 2 pseudo associations (...)
- (...) Les mouvements dénommés Alliance Politique pour le Changement et Alliance pour la Transition Politique au Cameroun ne sont pas des partis politiques au sens de la Loi n° 90/056 du 19 décembre 1990 portant sur la création des partis politiques. N'ayant aucune existence légale, ces mouvements clandestins ne peuvent mener aucune activité politique sur toute l'étendue du territoire nationale.
- La qualité de parlementaire ou d'homme politique ne saurait être un passe-droit pour défier impunément l'autorité de l'Etat, inciter à la rébellion, tenir des propos outrageant à l'égard des autorités et afficher l'intention délibérée de piétiner en permanence l'ordre public ;
- Toute tentative d'organiser une quelconque activité sous les appellations ATP (Alliance pour une Transition Politique au Cameroun) et APC (Alliance Politique pour le Changement) ou toutes autres dénominations de même type en création, sera désormais considérée comme un casus belli par le MINAT (...)"

Le 25 Mars 2024, le Parti Camerounais pour la Réconciliation Nationale (PCRN) par décision de la commission de discipline du bureau politique national siégeant en conseil de discipline, a exclu l'un de ses membres M. KONA Robert, ex-président national. Une notification par voie d'huissier en a été faite au MINAT pour prise d'acte. Suite à cette décision, le 27 Mars 2024, le Ministre de l'Administration Territoriale a adressé une correspondance au secrétariat du PCRN où il est écrit : « **J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Ministre de l'Administration Territoriale ne peut pas prendre acte de la décision susvisée pour violation des statuts du PCRN et défaut de qualité** ».

Situations qu'Un Monde Avenir et ses partenaires associatifs considèrent comme de l'ingérence et l'immixtion dans la vie interne des partis politiques.

Le 24 Avril 2024 dans la commune de Massagam, des kits d'inscription sur les listes électorales auraient été découverts dans un domicile privé qui, d'après des témoignages de plusieurs riverains, abriterait également une unité d'identification pour l'établissement des Cartes Nationales d'Identité (CNI). Ces opérations clandestines d'enrôlement des populations sur les listes électorales et l'établissement des Cartes Nationales d'Identité,

BP : 928 Douala Email : 1mondeavenir@gmail.com / p_nanga@yahoo.fr Tél : 233 43 20 28 / 677 61 10 07 / 694 28 46 86
Site Internet : www.unmondeavenir.org Siège social : Douala - Allée Bus Jamet (en face d'Equipe)

auraient été orchestrées en présence des agents d'Elecam, de la police nationale et des représentants du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC) parti au pouvoir.

Le 02 Mai 2024, à la sortie d'une concertation avec le président du Conseil Electoral d'Elecam et le Directeur général des Elections, le MINAT a commis un communiqué dans lequel il met en garde les hommes et femmes politiques engagés dans la sensibilisation des populations pour une inscription massive sur les listes électorales: « **Le Ministre de l'Administration Territoriale met en garde les hommes politiques véreux contre toute tentative de manipulation pernicieuse de l'opinion publique tendant à faire de l'inscription sur les listes électorales une surenchère politique, ou un facteur de perturbation de la tranquillité des citoyens avec des relents de troubles à l'ordre public. Ces dérives méritent d'être condamnées** » ; « **Il n'est pas superflu de préciser que l'inscription sur les listes électorales n'est pas obligatoire...** ».

Le 02 Mai, dans la commune de Yaoundé 7 au quartier *Nkolbisson*, le Maire de ladite commune aurait demandé aux agents d'Elecam qui étaient sur place, d'arrêter de procéder à l'enrôlement des citoyens sur les listes électorales. Il aurait exigé aux populations, de présenter un titre de séjour (carte de résident) avant toute inscription sur le fichier électoral.

Cette sortie du magistrat municipal de Yaoundé 7 et président de la CVUC, l'association des Maires de tout le Cameroun, est intervenue au même moment, comme pour y donner un écho local, qu'une instruction de la Directeur générale des élections imposant la présentation en sus de la carte consulaire prévue par la réglementation électorale pour les Camerounais de l'étranger, une carte de résident et un passeport camerounais en court de validité. Des exigences vitales non prévues par la loi électorale en vigueur et qui alimentent la tension dans les communautés camerounaises à l'étranger...

L'ONG Un Monde Avenir et ses partenaires associatifs dénoncent ce climat délétère à l'approche des échéances électorales, entretenues par l'administration publique et visant :

- À museler les partis politiques de l'opposition au Cameroun, et participent des menaces à l'exercice des droits politiques ;
- À créer les conditions d'une discrimination électorale par l'exclusion des concurrents politiques dans l'espace public ;
- À créer des troubles et divisions dans le fonctionnement des partis politiques de l'opposition
- À créer des conditions de fraudes électorales¹

Ces situations observées sont en violation de toutes les dispositions internationales ratifiées et reconnues par l'Etat du Cameroun notamment :

- **La Déclaration Universelle des Droits de l'homme son Article 19** qui dispose que « Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit. »

- **Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques en son Article 22 alinéa 1** qui dispose que « Toute personne a le droit de s'associer librement avec d'autres, y compris le droit de constituer des syndicats et d'y adhérer pour la protection de ses intérêts ».

- **Les résolutions des Nations-Unies sur les libertés fondamentales, notamment du droit de réunion pacifique et du droit à la liberté d'association du 17 Décembre 2018.** La résolution 1 demande : aux États de créer des conditions de sécurité qui permettent aux personnes et aux groupes d'exercer leurs droits à la liberté de réunion pacifique, d'expression et d'association, notamment en veillant à ce que la législation nationale et les procédures relatives à ces droits soient conformes à leurs obligations internationales dans le domaine des droits de l'homme,

- **La résolution 5** : Condamne le fait, pour des acteurs étatiques ou non étatiques, de calomnier, de menacer ou d'attaquer des membres de la société civile, y compris des responsables religieux, notamment lorsqu'ils essaient d'user de leurs bons offices pour assurer une médiation entre un État et des personnes cherchant à exercer leur droit de réunion pacifique ;

- **La Charte Africaine des droits de l'Homme et des Peuples** qui dispose en son **Article 2 que** : « Toute personne a droit à la jouissance des droits et libertés reconnus et garantis par la présente charte sans distinction aucune, notamment d'opinion politique ou de toute autre opinion, »

- **Les Lignes Directrices sur la Liberté d'Association et de Réunion en Afrique en ses points 11** qui indique que « Les États ne sauraient contraindre les associations à se faire enregistrer pour avoir droit de citer et fonctionner librement. Les associations informelles (de facto) ne peuvent être punies, ni pénalisées en droit ou en fait au motif qu'elles ne jouissent pas d'un statut officiel (de jure) » **et 80**. « L'État ne fait pas de discrimination à l'égard des réunions sur la base d'autres motifs illégitimes, notamment les convictions politiques ou toute autre opinion, l'appartenance à une minorité nationale, ».

- **La Charte africaine pour la Démocratie, les Elections et la bonne Gouvernance** qui dispose dans son article 3, principe 11 que « Le renforcement du pluralisme politique, notamment par la reconnaissance du rôle, des droits et des obligations des partis politiques légalement constitués, y compris les partis politiques d'opposition qui doivent bénéficier d'un statut sous la loi nationale ».

Les situations observées sont aussi en violation de l'ordre juridique et institutionnel national en vigueur notamment la **Constitution du Cameroun qui dans son préambule consacre clairement** la liberté d'expression, la liberté de réunion, la liberté d'association. Ces droits civils et politiques sont garantis dans les conditions fixées par la loi.

L'ONG Un Monde Avenir et ses partenaires associatifs :

- Attirent l'attention du Chef de l'État, garant du respect des institutions et de la protection des citoyens en général, et en particulier des hommes et organisations politiques, sur les dérives langagières de ses collaborateurs qui non seulement contribuent à ternir l'image de notre pays, mais constituent aussi des vraies menaces à l'ordre public.
- Rappelle au Ministre de l'Administration Territoriale en particulier que :
 - La mission de maintien de l'ordre public ne donne pas droit au musèlement des citoyens encore moins aux violations des droits ;
 - La collaboration prévue entre le Ministère de l'Administration Territoriale et Election's Cameroun ne fait pas du MINAT le patron de l'organe de gestion des élections.
- Appellent enfin le Président de la République à interpeler ses collaborateurs, afin qu'ils évitent des actes de provocations des corps sociaux, dans un contexte où les crises sécuritaires et politiques ont rendu le climat social et politique déjà suffisamment tendu.

Fait à Douala, le 13 Mai 2024

Le Coordonnateur de l'ONG Un Monde Avenir

Philippe NANGA

BP : 928 Douala Email : 1mondeavenir@gmail.com / p_nanga@yahoo.fr Tél. : 233 43 20 28 / 677 61 10 07 / 694 28 46 86
Site Internet : www.unmondeavenir.org Siège social : Douala - Akwa, Rue Jamot (en face d'Equinoxe)
« L'Homme au centre de toute initiative de développement »

3

KAMKOP

La deuxième édition de l'opération Vacances Utiles dans la ville de Bafoussam aura lieu du 24 juin au 16 août 2024

Le Campus du Parapheur Infos/Roméo TCHAMALEU TCHATAT.

L'initiative est de l'Institut de Formation Professionnelle aux Technologies de Génie Civil, d'Informatique et d'Esthétique (Istech) basée au lieu-dit Entrée Palace dans la capitale régionale de l'Ouest Cameroun.

Sous le patronage du Délégué Départemental de l'emploi et de la formation professionnelle de la Mifi, les inscriptions sont déjà ouvertes tous les jours de lundi à samedi de 08 heures à 15 heures. Les frais de participation s'élèvent à 20 000 Fcfa. Outre le campus de Kamkop, à l'immeuble Mufid, les autres points d'ins-



criptions sont Génie Confort Services Btp à l'ancienne Mairie Rurale, Samy Beauty à l'entrée école normale et aux sièges des radios communautaires Fussef, Bafoussam 2è et Bamougoum. Infoline : Www.Istech.Cm, la page Facebook Istech. Téléphone : 680 06 24 61/ 690 79 22 24. Les kits de formation sont gratuits.

Le programme prévoit l'initiation aux différentes formations, l'orientation professionnelle et académique, la visite d'entreprise, l'excursion, le divertissement, les Awards et la remise des parchemins, l'art et la culture, les conférences et débats. Les formations vont porter sur le génie civil, l'artisanat, l'agriculture, l'élevage, l'informatique et l'esthétique.

Je donne mon sang, je sauve des vies

Célébration de la journée
mondiale du don de sang.

Rejoins la **FOCACO**
les **12 et 14 Juin**
à la banque de sang de
l'hôpital Laquintinie



Pourquoi devrais-je donner mon sang ?

Le sang sécurisé permet de sauver des vies et d'améliorer la santé.
Les transfusions sanguines sont nécessaires:

- Aux femmes présentant des complications de la grossesse, comme une grossesse extra-utérine ou une hémorragie avant, pendant ou après la naissance ;
- Aux enfants souffrant d'anémie grave résultant souvent d'un paludisme ou de la malnutrition;
- Aux gens présentant un traumatisme graves suite à des accidents; et
- A de nombreux patients des services de chirurgie et de cancérologie, ainsi qu'aux malades souffrant de drépanocytose ou d'hémophilie

On a constamment besoin d'un approvisionnement régulier en sang parce que ce dernier ne se conserve que pendant une durée limitée avant utilisation.

Le sang est le don le plus précieux que l'on puisse faire à autrui - c'est un don de vie .

En décidant de donner votre sang, vous pouvez sauver une vie, voire plusieurs si le sang est séparé en ses constituants : hématies, plaquettes et plasma qui peuvent être utilisés séparément pour des patients présentant des affections particulières.



Communiqué



Plateforme Pôle des Adics pour l'Intérêt



Le Coordonnateur Général de la Plate-forme pôle des Associations de consommateurs pour la protection de l'intérêt socio-économique (PAIES), informe les Consommateurs d'électricité la tenue d'une énième Réunion Eneo/ ARSEL/ CONACO/ ADIC dans la salle des conférences d'eneo Centrale à Yaoundé ce jour du 15 Mai 2024 Relative l'opération de mise à jour des compteurs Prépayés édition 2.

Une trentaine d'associations de défense des droits des consommateurs à travers le territoire national étaient présentes à ces travaux. Dans une ambiance de convivialité et de respect mutuel, les questions à l'ordre du jour ont été abordées avec sérénité et la conclusion importante si après a été retenue.

Sur 333 662 Compteurs Prépayés éligibles à cette opération pour ceux posés de 2017 à 2021, 83,67% ont d'orès et déjà mis à jour par Eneo Cameroon, et le reste de 17% se poursuit jusqu'en Novembre 2024 date donnée par STS pour la mise à jour des Prépayés par tous les pays utilisateurs à travers le monde entier.

NB: pour tous les utilisateurs des compteurs Prépayés qui trouvent des difficultés dans ce sens, ils peuvent :

- 1- Contacter un responsable Eneo dans son agence de rattachement en l'occurrence le Chef de cette agence
- 2- écrire à travers le réseau social LIVE CHAT ou les groupes WhatsApp des agences commerciales Eneo
- 3- Saisir ARSEL ou une Association de Consommateurs
- 4- nous écrire par WhatsApp (Maison du Consommateur de la PAIES) au 699867480 et vous trouverez une solution immédiate et gratuite.

Le Coordonnateur général PAIES

Zomloa BE zomloa SM Georges NGONO EDZOA
Président National des Consommateurs d'électricité et de



Administrateur ARSEL représentant les consommateurs d'électricité et de l'eau
Porte-parole Convention PAIES/ Eneo
Expert technico-commercial du secteur d'électricité



Supermont

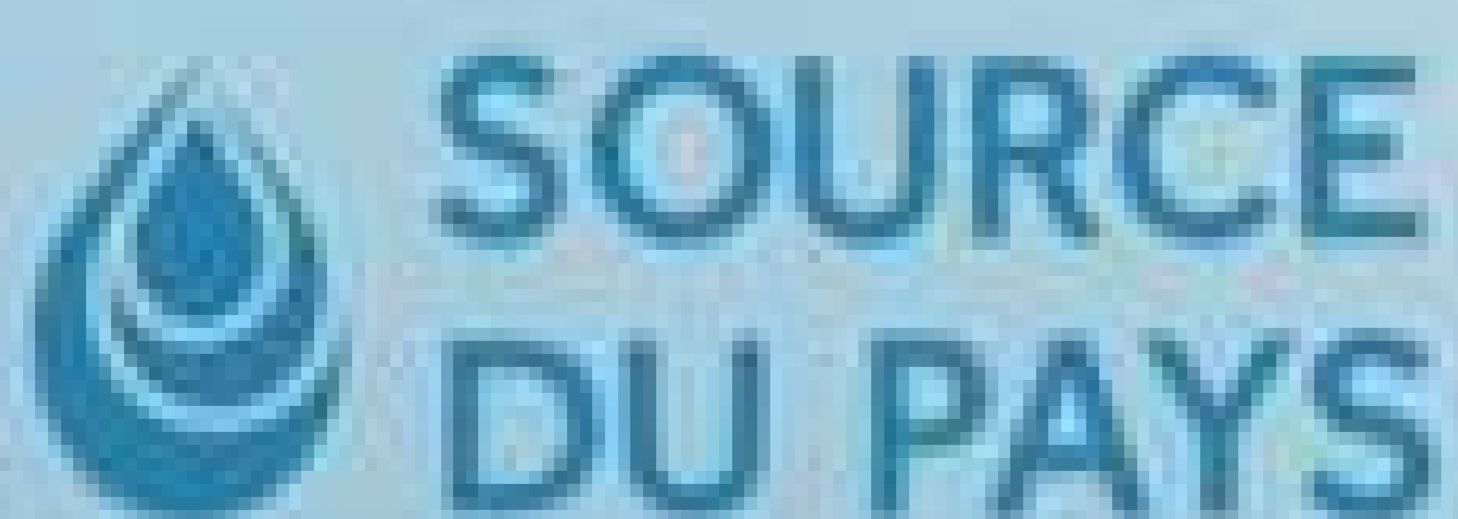
— SINCE 1984 —



ENCORE ET TOUJOURS AUSSI BELLE



ERCO/SONA



L'Eau Minérale Naturelle du Cameroun